



Saint Martin de Bernegoue

Bulletin municipal 2011

Le mot du maire

Voici votre bulletin municipal dont la parution est plus tardive cette année, en raison de contraintes internes.

La page blanche de préparation permet de prendre le recul nécessaire pour évaluer le sens de l'action communale.

Le rythme trop rapide de la vie courante nous manque souvent pour atteindre une nécessaire compréhension des évènements, qui se mêlent et nous bousculent.

Le temps n'est pas le même pour tous...

Le temps communal est long...

Un exemple : notre bâtiment communal qui n'est pas encore sorti de terre...

A chaque décision du conseil (environ 12 conseils municipaux par an), il se rajoute la lenteur : pour l'application de mise en concurrence d'architecte, pour l'engagement financier, pour la course aux subventions, pour le respect des normes d'un établissement public, pour les appels d'offres, pour lancer l'opération, pour ... pour ... etc.

Beaucoup de travaux ont cependant été faits cette année encore dans la commune, qui n'apparaissent pas forcément au premier coup d'œil, mais ce n'est jamais devant la porte du lecteur !

Lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier dernier, j'ai expliqué à quel point le désengagement de l'Etat, lié aux réformes fiscales et des collectivités territoriales, mettait en péril les finances des petites communes et leur capacité d'investissement.

Pour la pérennité des communes qui sont le maillon essentiel de la vie sociale, vos élus ne baisseront pas les bras devant ces difficultés. Résolument tournés vers l'avenir, nous continuerons à rendre notre commune de plus en plus attractive et attrayante.

Al'aube de cette nouvelle année, je vous adresse ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de santé, de réussite professionnelle et d'accomplissement personnel, à vous les représentants de la vie associative plein succès dans l'animation de notre commune.

Vous pouvez en ce qui me concerne, compter comme en 2010 sur ma volonté de répondre aux défis qui s'annoncent, sur mon enthousiasme à mettre en valeur notre commune qui doit être plus que jamais solidaire et offensive et continuer à faire vivre cet idéal de liberté, d'égalité et de fraternité que nous ont légué nos aînés.

Avec l'assurance de tout mon dévouement .

Jean-Martial FREDON



Janvier 2011 : cérémonie des vœux

J'avais eu l'occasion de vous alerter lors de mes derniers « mots » dans nos bulletins municipaux sur la réforme des collectivités territoriales.

L'Etat a encouragé les collectivités (qui représentent 75% de l'investissement en France) à investir.

Hélas les dotations ont chuté, ce qui nous a obligé à différer la construction du bâtiment communal par manque de financement.

En guise « d'encouragement » l'Etat a décidé le gel des dotations de compensation dès 2011. En pratique, ce gel équivaut à une perte de recettes équivalente au moins au niveau de l'inflation.

Et comme toutes les collectivités sont impactées (Conseil Général, Intercommunalité, Conseil Régional) cette réduction entraîne un « effet domino » qui retombe en cascade sur les communes.

Au final, toutes les enquêtes effectuées auprès des Maires annoncent une baisse du niveau général des investissements.

Quelle est la situation des collectivités territoriales à l'orée de 2011 ?

Je me contenterai de rappeler les principaux extraits du rapport du Comité des finances locales sur les finances de collectivités locales en 2010 et qui correspond exactement à notre situation Bernegouéenne.

« Si la gestion des collectivités est globalement saine, les contraintes administratives et financières (baisse des dotations, baisse des rentrées fiscales....) qui leur sont imposées ont entraîné une dégradation des comptes sans précédent.

Le rapport pointe les conséquences de ces contraintes : « recul de l'investissement, hausse de l'endettement, baisse de l'autofinancement, réduction des subventions attribuées.... les communes étant les plus concernées et subissant le contrecoup des difficultés des autres collectivités.... De plus, le Gouvernement ayant annoncé le gel des dotations de l'Etat pour 2011 et un recul de l'ensemble de ses financements, l'aggravation de la situation des administrations publiques locales est inéluctable ».

Saint Martin n'échappe pas à la crise.

A l'unanimité du Conseil Municipal, nous avons actionné le levier fiscal. Nos recettes fiscales étaient largement en-dessous des communes comparables. (Voir le tableau ci-après)

Jean-Martial FREDON

Taux de la taxe d'habitation* dans la CC Plaine de Courance en 2010	
Granzay-Gript	8.59
Boisserolles	8.87
Prissé la Charrière	10.31
Saint Romans des Champs	11.27
Juscorps	12.59
Saint Martin de Bernegoue	13.03
Saint Etienne de la Cigogne	13.50
Prahecq	13.85
La Foye Monjault	13.90
Belleville	13.98
Fors	14.14
Beauvoir sur Niort	14.44
Marigny	15.47
Brûlain	16.54
Saint Symphorien	17.69
Taux moyen de la Communauté	14.13

Nota • La commune de Saint Martin de Bernegoue est la seule à pratiquer l'abattement spécial à la base (exonération sous conditions : de revenus et de valeur locative)
* Source : Direction Générale des Impôts

Rentrée scolaire



335 enfants scolarisés au sein du Rassemblement Pédagogique du Marmais

à St Martin de Bernegoue : 119 élèves

Mme Claveau (22 élèves) Mlle Beaudé (26 élèves)
Mme Audoux (22 élèves) Mme Babin (22 élèves)
Mme Laroche (27 élèves)

à Juscorps : 48 élèves

Mlle Gonnord (25 élèves) Mr Neury (23 élèves)

à Fors : 168 élèves

Mme Mély (26 élèves) Mme Aumonier (26 élèves)
Mme Puiraveau (23 élèves) Mme Bourumeau (25 élèves)
Mme Aubry (26 élèves) Mme Château (20 élèves)
Mme Wellenc (22 élèves)

Les travaux

En plus des petits (mais fréquents) travaux d'entretien courant dans les locaux scolaires :

- l'enrobé de la cour,



- la zinguerie en façade,

ont été refaits en fin d'année, pour une dépense totale de près de 14 000 €.

Des moustiquaires ont également été posées sur les fenêtres du restaurant scolaire.

La garderie

Elle est ouverte environ 4 heures par jour et accueille, en moyenne, 100 enfants par semaine.

Il nous a paru nécessaire de réactualiser les tarifs, inchangés depuis plusieurs années.

Au 1er janvier 2011, ils ont été portés :

- à 1.20€ pour le matin **ou** le soir
- à 1.80 € pour le matin **et** le soir.

Pour rappel :

La 1/2 heure au-delà de 18h30 est fixée à 7€.

Informations sur les centres de loisirs

Sur le territoire de la Communauté de Communes, **cinq** **accueils de loisirs** sont organisés afin de permettre aux enfants de s'épanouir et de découvrir leur environnement.

Ces centres accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans révolus, à la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas. Les horaires d'ouverture sont 9h/17h. Une garderie gratuite est proposée le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h00. Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances d'hiver, de printemps, de la Toussaint et au mois de juillet. Certains accueils proposent des animations les mercredis.

Un ramassage dans les communes, où il n'y a pas de centre, est possible sur les accueils de Beauvoir, Fors, Granzay-Gript et Prahecq à la demande des parents lors de l'inscription. Une équipe d'animateurs diplômés et dynamiques propose des journées thématiques avec des animations et des sorties : pédagogiques, sportives et culturelles.

Renseignements et inscriptions

ALSH Beauvoir

Directeur : Sébastien PERESSINOTTO

Fonctionnement : Vacances scolaires

Coordonnées : 05.49.04.85.37 (ALSH)

05.49.09.67.41 (espace jeune)

06.43.24.58.23

ALSH Fors

Directeur : David GUILBERTEAU

Fonctionnement : Vacances scolaires

Coordonnées : 05.49.77.37.95 (Bureau)
05.49.25.53.71 (ALSH salle assoc)

ALSH Granzay-Gript

Directeur : Sébastien BELY

Fonctionnement : Vacances scolaires

Coordonnées : 05.49.09.16.26 (ALSH)

ALSH Prahecq

Directeur : Virginie MOIROU

Fonctionnement : Vacances scolaires + mercredis journée

Coordonnées : 05.49.26.05.28 (Bureau)
06.22.05.77.49

ALSH St Symphorien

Directeur : Sandrine DIARD

Fonctionnement : Vacances scolaires + mercredis demi-journée (22 par an)

Coordonnées : 05.49.77.48.30 (Bureau)

05.49.09.56.11 (ALSH école maternelle)

06.42.93.25.62

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des familles sur la base de 15.45 € la journée avec repas et 6.70 € la demi-journée sans repas pour les familles résidant sur le territoire.

Un peu d'histoire

L'église était située à Bernegoue dans le pré sis face à la maison des Nellieux (39 rue de la Fontaine). Elle avait été construite par le seigneur du lieu «les Guisnard» au 12ème siècle, aidé sans doute pour cela par les Comtes du Poitou. A côté d'elle se trouvaient le cimetière et le presbytère. Dédiée à Sainte Marie Madeleine, elle fut, entièrement, détruite lors des guerres de religion en 1568.

Dans cette paroisse existaient au 12ème siècle, deux autres chapelles : l'une sise au bourg nommé St Martin, l'autre sise au lieu dit Berry qui appartenait au prieur de Fors.

Après la tourmente protestante, il fallut bien assurer le culte dans la paroisse. Or des trois chapelles, restait celle de St Martin dont le chœur était intact. Et c'est alors qu'on y ajouta une nef et qu'elle devint église paroissiale.

Par qui fut-elle restaurée ? Nous l'ignorons. Autour de l'église ils firent le cimetière, le presbytère avec servitudes et jardin. Quand tout fut achevé, le culte se fit à St Martin dès 1650 et c'est à cette date qu'apparut le premier curé de St Martin.

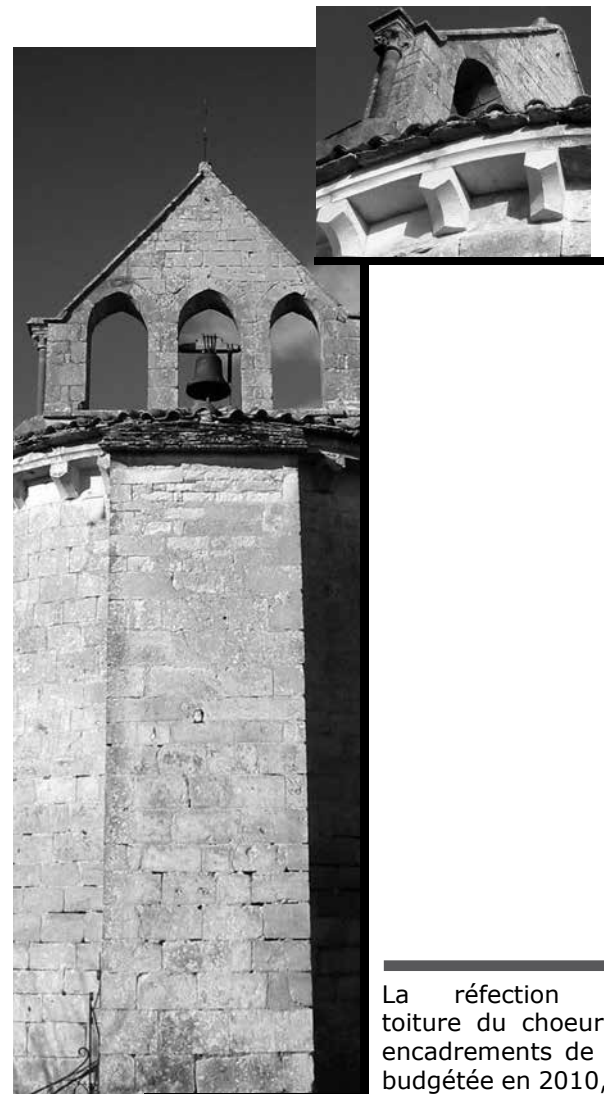
L'église a plein cintre sur deux colonnes, elle a deux fausses portes à cintre ogival, le campanile s'élève à la naissance de l'abside. L'abside extérieure fait le rond point et, est couverte en pierres plates, nommées batardes et armées de modillons sans sujet ; il n'y a pas de porte, mais une seule fenêtre, profonde à l'occident. En plus l'abside est éclairée par deux fenêtres refaites, profondes et trop larges. La nef est couverte, il y a un escalier en pierres montant au campanile.

En 1886 elle eut besoin de sérieuses réparations. La municipalité malheureusement diminua la nef de deux mètres et supprime l'escalier en pierres.

Elle eut jusqu'en 1793, trois cloches dont l'une dédiée à St Martin, l'autre à Ste Marie Madeleine et l'autre portant le nom du donateur. Lors de la reconstruction en 1793, elles furent par ordre supérieur transportées à Niort et jetées dans la Sèvre Niortaise, ayant été jugées de peu de valeur. Il fallut attendre jusqu'en 1844 pour avoir une autre cloche; c'est en effet le 29 avril 1844 qu'elle arriva de Poitiers apportée par le voiturier Marbeuf et prise, chez le fondeur M. Jadot. Elle pèse 288 kilos et a coûté 1 000 Fr.

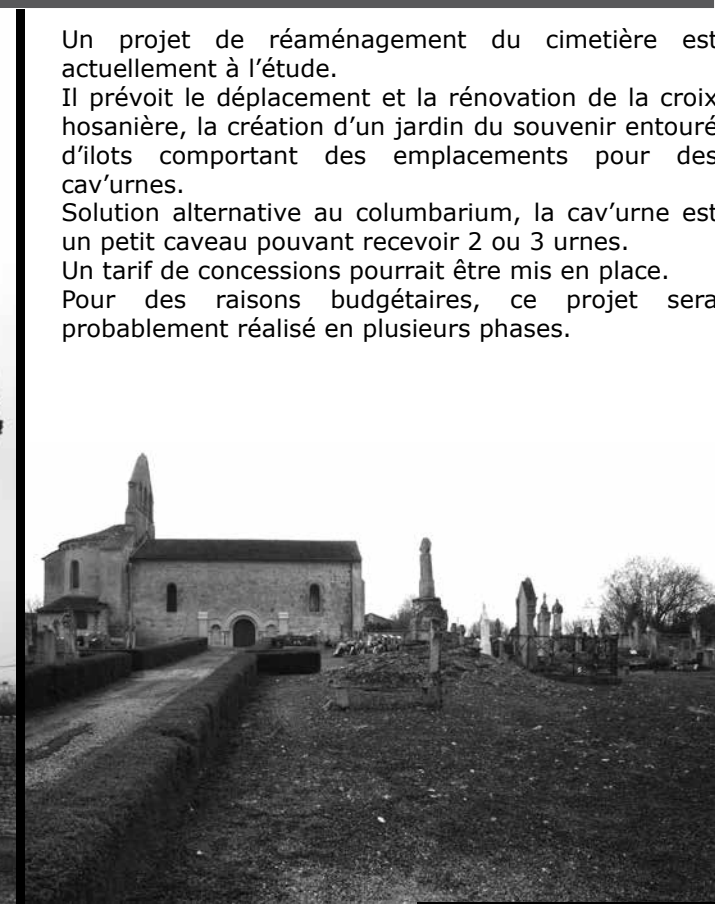
C'est la cloche actuelle. Elle a comme parrain M. Villeret et marraine Marie Billiard et est dédiée à St Martin, elle fut bénie par M. l'abbé Meunier, curé, le 15 mai 1844 (inhumé dans le cimetière).

Extrait des notes de l'Abbé Demelier



La réfection de la toiture du chœur et des encadrements de vitraux, budgétée en 2010, devrait être prochainement réalisée.

Les autres travaux (écoulement des eaux pluviales, éclairage,...) seront programmés en fonction de l'avancement de l'aménagement du cimetière et de l'allée centrale.



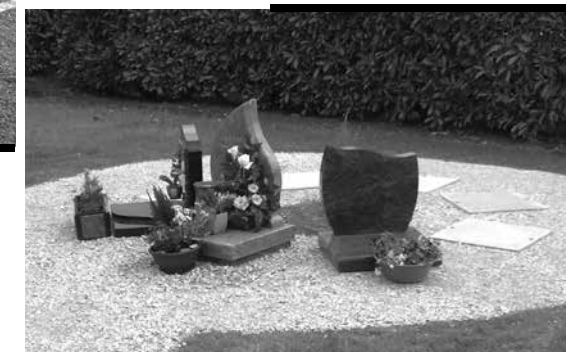
Un projet de réaménagement du cimetière est actuellement à l'étude.

Il prévoit le déplacement et la rénovation de la croix hosanière, la création d'un jardin du souvenir entouré d'ilots comportant des emplacements pour des cav'urnes.

Solution alternative au columbarium, la cav'urne est un petit caveau pouvant recevoir 2 ou 3 urnes.

Un tarif de concessions pourrait être mis en place.

Pour des raisons budgétaires, ce projet sera probablement réalisé en plusieurs phases.



Exemples d'aménagement de cav'urnes

Comme prévu, le chauffage vient d'être remplacé pour un coût de 5358 Euros.

La majoration de 15 Euros pour toute location d'une des salles en hiver est donc désormais applicable.

Concernant l'utilisation des salles, nous entendons parfois des remarques ou des doléances à propos d'un nettoyage imparfait, de poubelles non vidées, d'une chaise cassée, d'un appareil en panne, du parquet qui se décolle..... Nous rappellerons simplement que ces salles sont occupées du lundi au jeudi par les activités associatives

hebdomadaires pendant plus de 20 heures, voire beaucoup plus en période de préparation du théâtre.

Leur fréquentation est également importante le week-end car les locations privées s'ajoutent aux manifestations publiques, ce qui impose d'ailleurs la tenue d'un planning rigoureux.

Nous n'avons malheureusement pas la capacité financière de confier leur entretien quotidien à une société spécialisée. Le personnel municipal et les élus, comme les responsables des associations s'efforcent donc de faire au mieux, avec leurs

moyens et leur bonne volonté, pour maintenir les meilleures conditions d'utilisation possibles.

Bien sûr, nos salles resteraient propres, elles s'useraient moins si elles étaient toujours vides.

Mais ce n'est pas ce que nous souhaitons !



Un repas fort apprécié de l'avis de tous : « on s'est régalé ».

Pour nous divertir, Christian avait renouvelé son stock d'histoires drôles et s'est même lancé dans la chansonnette (il paraît qu'il se prépare à la STAR'AC 2011, mais ce n'est peut-être qu'une rumeur...).

Les jeux de belote et scrabble ont terminé cette journée. Une journée très agréable, aux dires des participants.

Alors pourquoi rencontre-t-elle aussi peu de succès ?

Cette année, 37 présents pour 164 invitations.

Devons nous revoir la formule ?
Changer le jour ? Ou ?

Nous souhaitons interroger nos aînées sur ce point et solliciterons leurs avis et suggestions dans le bulletin municipal de Juillet.



Repas des aînés



Fête du 14 juillet 2010

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas !



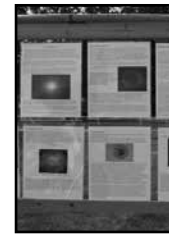
Cette année la météo n'était pas avec nous pour l'animation de l'après-midi. Les structures gonflables n'ont pas été dépliées à cause du vent. Dommage pour les enfants... Mais les boulistes étaient là pour leur concours de pétanque. La fin de la

soirée a été animée par Pépé Dany avec son orgue de Barbarie. Le concours de cakes a connu un grand succès et a rivalisé lors de l'apéritif avec nos préfous. Le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur avec près de 200 repas servis. Ensuite nous avons eu notre DJ local pour clôturer le bal de la soirée.

A l'année prochaine sous le soleil d'été.....

A la nuit tombée, chacun a pu regarder vers le ciel, non pas pour admirer le feu d'artifice, mais pour découvrir le monde magique des étoiles et des constellations grâce au télescope de David Chiron.

Car l'astronomie, c'est sa passion.

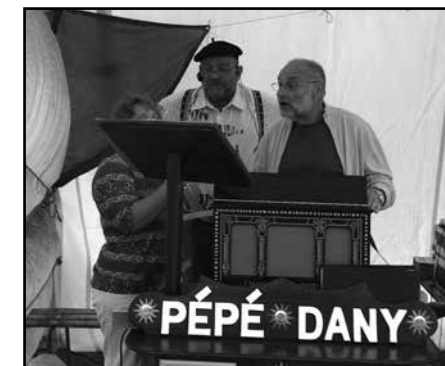


Les Têtes en l'air (Association d'astronomie de Marigny) se sont jointes à la fête locale du 14 Juillet de St Martin de Bernegoue, pour la troisième année.

Durant toute l'après midi les visiteurs ont pu observer le soleil grâce à un télescope spécialisé. Les protubérances solaires étaient bien visibles. Malheureusement ce jour-là il n'y avait pas de tâche solaire. Une exposition a aussi permis à chacun de redécouvrir notre étoile en détail.

Puis nous avons continué l'animation le soir. Tout en dialoguant avec les membres de l'association Têtes en l'air sur les grandes questions du cosmos, chacun a pu admirer amas et nébuleuses dans les télescopes. Nous vous donnons rendez-vous pour 2011.

Site internet
<http://astrosurf.com/tetesenlair>



A titre d'information pour tous :

Le local buvette, de la Figère, est désormais équipé d'un chauffe-eau électrique.



L'aménagement foncier

Dans sa séance du 17/9/2010, le Conseil Municipal a adopté le lancement d'une procédure d'aménagement foncier sur la commune, après avoir pris connaissance de l'étude d'opportunité réalisée par le Conseil Général.

Analyse de l'existant :

- le sol communal occupe une superficie cadastrée de 1726 ha, dont 90% de surface agricole, 4,6% de pré et 2% de zone boisée.
- 92 exploitations agricoles cultivent entre 9 ares et 170 hectares.
- 31 exploitations cultivent plus de 10 hectares, dont 12 ont leur siège sur la commune et occupent 70% de la surface totale.
- la S.A.U.* moyenne des exploitations est de 111 hectares ; elle a doublé en 20 ans.
- on dénombre 1141 propriétaires fonciers ; 70% des propriétaires ont un seul îlot, mais il y a beaucoup de petites propriétés (50% ont moins d'un hectare).

Conclusion de l'étude :

L'analyse du territoire montre des structures foncières d'exploitations et de propriétés de qualité moyenne avec des situations contrastées.

Dans le Nord bocager de la commune, les exploitations sont mieux structurées mais de petites tailles.

La zone de plaine, qui représente la majeure partie de la commune, concentre des exploitations relativement mal structurées : elles possèdent de nombreux îlots de culture, petits et dispersés.

Une restructuration foncière permettrait le regroupement et l'agrandissement des îlots, tout en régularisant les échanges de culture.

Actuellement, 15% de la S.A.U. sont échangés directement entre exploitants sans être officialisés auprès des propriétaires.

Cet aménagement devra intégrer les enjeux environnementaux: périmètres de protection des captages

d'eau, zonages de préservation de la faune (ZNIEF, ZICO, NATURA 2000).

L'aspect paysager devra également être pris en compte: préservation des paysages bocagers et des haies, entretien et amélioration des chemins de promenade et randonnée.

Cette étude n'est que la phase initiale de la procédure comportant plusieurs étapes.

Une commission composée d'élus, d'exploitants et de propriétaires sera créée. Elle devra définir le périmètre et les modes d'aménagement. Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique.

*S.A.U. : Surface Agricole Utile



2 lotissements privés viennent de naître aux Signolles.

Le premier avec six habitations est en voie d'achèvement; le deuxième comporte neuf lots.

Ils seront desservis par la rue du bas-Berri et par une impasse dénommée «l'allée des signolles».

Nous souhaitons, d'ores et déjà la bienvenue à ces futurs bernegouéens qui ont choisi de s'installer dans notre commune.



Règlementation sur le brûlage

Un arrêté préfectoral interdit l'incinération des déchets ménagers et des déchets verts en plein air ou dans des incinérateurs individuels. Les déchets non collectés doivent être apportés à la déchèterie et les déchets verts peuvent être entreposés pour constituer du compost. Cependant, pour les particuliers qui ne bénéficient pas d'une collecte de déchets verts à proximité, l'incinération de leurs déchets de jardin est tolérée par dérogation du 1er octobre au 31 mai, sous trois conditions :

- respecter une distance minimale de 50 m de toute construction

- ne pas réaliser l'opération par vent défavorable
- faire une déclaration de la mise à feu en mairie.

D'autre part, le brûlage des résidus de la taille ou de l'éclaircissage des haies ou des bosquets agricoles est autorisé du 1er octobre au 31 mai, par vent favorable et à condition de respecter une distance de 200 m des bois et forêts et de 50 m de toute construction.

En cas d'infraction, la sanction pénale peut aller jusqu'à 1 an d'emprisonnement et/ou 15000€ d'amende.

Tarifs applicables à partir du 1er Janvier 2011 - Délibération du 17 décembre 2010

A l'exception des associations communales, toute mise à disposition d'un local ou d'un matériel est précédée : du paiement d'avance du prix de la location, de la signature d'une convention d'utilisation de locaux et de matériels, du dépôt d'un chèque de caution de 150 € pour la location des salles du Foyer Rural, de la buvette et des stands.

Location des salles du Foyer Rural - Tarifs à la journée

	Grande salle	Salles du rez-de-chaussée	L'ensemble
Association locale (tous types d'activités)	gratuit	gratuit	gratuit
Particulier de la commune			
Vin d'honneur	40€	30€	60€
Repas	70€	60€	120€
Particulier et association hors commune			
Vin d'honneur	90€	80€	150€
Repas	180€	160€	220€
Commerçant			
Vente au déballage	125€	-	-
Organisateur de bal			
Samedi	170€	50€	215€
Samedi et dimanche	260€	50€	305€

→ **Du 15 octobre au 15 avril**, le tarif de la location de la grande salle et/ou des salles du rez-de-chaussée est **majoré de 15 €**.
La location ne deviendra définitive que 4 mois avant la date retenue.

Location de la buvette sur le terrain communal - Tarifs à la journée

	Buvette	Sonorisation	L'ensemble
Association de la commune	gratuit	gratuit	gratuit
Particulier de la commune	80€	gratuit	-
Association hors commune	30€	pas de location possible	-
Particulier hors commune	80€	pas de location possible	-

Location d'un élément de stand démontable avec bâche

Association de la commune	gratuit
Particulier de la commune	gratuit
Association hors commune	30€

→ L'accord pour une location extérieure ne sera effectif que si aucune demande n'a été faite au plus tard 8 jours avant la date retenue.

Prix des concessions par m2 dans le cimetière communal

Concession temporaire de 15 ans	20€
Concession trentenaire	35€
Concession cinquantenaire	50€

Prix des concessions par case dans le colombarium

Concession de 5 ans	20€	Concession de 50 ans	110€
Concession de 15 ans	50€	Concession perpétuelle	160€
Concession de 30 ans	80€		

Nos vœux de bonheur:

Ingrid SURGET et Alain Gaël GAUTIER
Gaëlle MOUSSARD et Sébastien CASAMAYOU

Nos condoléances:

MONTERRAIN Michel
LANGE Patricia
GENTILLEAU Emilienne

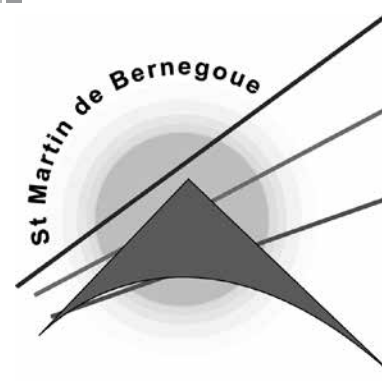
Nos félicitations:

LAIDET Manon
CLERJEAU Antonin
BEHO Younes
JEAN-LOUIS Kiara
NOURIGEON Enzo
PERONNE Emmy
MILLASSEAU Cléa
JUILLET Pacôme
PARAN Mélody
MILLET Naëys
BERNARD Clara



Emilienne nous a quitté.

Dans notre bulletin de janvier 2009, nous rendions hommage à la vitalité de notre sympathique centenaire. Madame Gentilleau s'est éteinte paisiblement le 11 novembre 2010, dans sa 105^{ème} année.



Pour contacter la mairie

Secrétariat ouvert tous les jours
de 14H00 à 18H15

Tél. 05.49.26.48.60
Fax. 05.49.26.03.21
mairie.st.martin.de.bernegoue@wanadoo.fr

Adieu à notre 4L

Après 7 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, notre fidèle et vaillante 4L, qui allait avoir 30 ans, vient d'être déclarée techniquement inapte à poursuivre son activité.

Pour la remplacer le Conseil Municipal a voté l'achat d'un véhicule utilitaire neuf, de marque Dacia Logan, pour 8 220€ TTC.

Le marché de l'occasion s'avère en effet peu favorable pour ce type de véhicules (prix élevés, pas de modèles récents).





A l'assaut de l'histoire de France ! La visite du château du Coudray-Salbart nous a permis de mieux comprendre le vocabulaire technique du moyen-âge et de découvrir un exemple de notre patrimoine historique local. Les intervenants qui nous ont accueillis nous ont transmis leur savoir et leur passion.



A pprentis charcutiers-traiteurs ! Pendant la semaine du goût, l'Association de Cantine nous a permis de rencontrer Monsieur Minoza qui fournit la viande de la cantine. Il nous a expliqué son métier et nous sommes allés



travailler dans son laboratoire à Aiffres. Nous avons réalisé des quiches, des pâtés et des saucisses. Nous avons passé une journée ...délicieuse !

L es CM2 secouristes « diplômés ». Mme Claveau et Mme Jamali, infirmière de l'Education Nationale, nous ont enseigné quelques notions et gestes simples pour apprendre à porter secours : savoir appeler les services compétents, intervenir lors d'une brûlure, d'un traumatisme, d'un saignement abondant, mettre une victime inconsciente en position latérale de sécurité...Une attestation « officielle » nous a été remise. Nous continuerons notre formation au collège.



L ecteurs et électeurs incorruptibles. Nous avons participé à l'élection nationale d'un prix de littérature de jeunesse, après avoir lu en classe une dizaine de romans. Nous sommes allés à la Mairie pour voter : carte d'électeur, bulletins de vote, liste électorale, isolement, urne et dépouillement. Nous avons pris notre rôle très au sérieux et mis en pratique une belle séance d'instruction civique.



« Informaticiens » avec le projet école numérique rurale. Equipés de nos netbooks (mini ordinateurs portables) et face à notre TBI (tableau blanc interactif), nous découvrons le plaisir de travailler et d'apprendre avec de nouvelles technologies. **C'est trop bien !**



P êcheurs amateurs mais respectueux de la nature. En fin d'année scolaire nous sommes allés à Pescalis, un centre nature et pêche. Découverte de la mare, aquarium de poissons d'eau douce, cycle de l'eau, importance des milieux aquatiques, promenade autour des étangs en véhicule électrique et, pour finir, un atelier initiation



pêche. Attention, nous avons ensuite remis nos NOMBREUX poissons à l'eau, par respect pour l'environnement. Nous avons passé une très bonne journée... **naturellement !**



Notre petite école s'agrandit. Une cinquième classe a été ouverte à la rentrée 2009. Elle accueille cette année une nouvelle enseignante pour les CP-CE1 : **Angélique Audoux.** Nous lui souhaitons la bienvenue.



La chasse est, et doit, rester un loisir. Certes, il devient de plus en plus difficile pour notre gibier de trouver des abris pour se cacher. Chaque année voit inexorablement disparaître nos haies, havres privilégiés de nos gallinacées.

Bien sûr, il faut comprendre l'agriculteur moderne qui doit augmenter ses rendements et se doit de travailler sur de plus grandes parcelles qui sont démunies de palisses. Peut-être pourrait-on réimplanter des haies ou des taillis le long des routes ou entre les parcelles. Cela permettrait d'arrêter ou au moins de diminuer le vent et à la pluie de s'infiltrer plus facilement pour rejoindre les nappes phréatiques, avec l'espoir que nos idées seront entendues et que nos enfants, petits enfants... auront le loisir de voir ces haies pousser.

Il est agréable d'apercevoir de plus en plus souvent les perdrix même les lièvres au milieu de nos jardins mais un rappel s'impose : **il est interdit de chasser dans la limite des 150 mètres qui bordent la propriété de chaque habitation.**

Il est, bien sûr intolérable et inconscient, de tirer un gibier en direction des habitations... restons courtois, adulte et responsable, respectons le bien d'autrui... Comme il nous serait très agréable que soient respectées nos pancartes ainsi que les délimitations de notre ACCA. Il n'est pas rare de les voir au milieu des semis ou abîmées le long des quelques haies qui restent.

Malgré tous ces désagréments c'est avec plaisir et convivialité que nous vous invitons à venir nous retrouver lors de **nos prochaines manifestations** :

Soirée Pot au Feu, le 5 février 2011;

Concours de Trut en mars;

Pétanque le 1er mai, le 13 mai et le 4 septembre 2011;

Repas champêtre, le samedi 2 juillet.

Dégustation de nos chevreaux, mi-octobre où nous invitons tous les propriétaires qui nous permettent d'arpenter leurs terres.

Belle année cynégétique,

Daniel Goy

le Président



Nos services sont ouverts à tous publics selon les besoins de chacun.

L'ADMR est un réseau de bénévoles qui, est à votre écoute, trouve une solution à vos besoins, s'occupe de remplir les demandes de prise en charge financière auprès des organismes financeurs (Caisses de retraite, Conseil Général, CAF, MDPH...) organise les interventions avec du personnel qualifié.

Les services mis à votre disposition afin de soulager votre quotidien :

- Entretien de la maison et du linge
- Aide à la toilette
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Aide à la mobilité (lever, coucher, promenade)
- Aide dans les démarches sociales et administratives
- Courses
- Garde de jour et de nuit
- Garde d'enfants.

La représentation de l'ADMR dans votre canton :

- Les 40 salariées de l'association effectuent 45000 heures d'interventions annuelles.
- 16 bénévoles et 3 salariées constituent le Conseil d'Administration.

La représentation de l'ADMR dans votre commune :

- 6 salariées qualifiées interviennent 7j/7 pour 995 heures d'interventions annuelles.
- La bénévole de votre commune est Brigitte Groussard

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le bureau administratif au:

11 rue de l'Eglise 79230 Aiffres

Tel:0549059802

email : admr.prahecq@fed79.admr.org



Jamais seul(e) avec la TELEASSISTANCIE FILIEN

Une vraie sécurité à domicile

Une écoute permanente

Une présence rassurante 24h/24 et des conseils au quotidien.

Pour tous renseignements contacter le correspondant de votre canton:
Mr GROUSSET Michel au 05.49.75.61.14

A.F.N

Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Les activités de la section AFN en 2010 :

Conseil d'administration à Secondigny le 12 avril 201.

Cérémonie du 8 mai aux monuments aux morts de Saint Martin de Bernegoue avec dépôt de gerbes et discours.

Réunion de la section le 19 mars 2010.

Congrès départemental de l'Union fédérale le 18 juin à Moutiers sur Argenton.

Conseil d'Administration à Secondigny le 8 novembre.

Le 11 novembre, cérémonie aux monuments aux morts, dépôt de gerbes et discours lus par Mr le Maire et Mlle Justine SACHOT de Saint Martin de Bernegoue.



Les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise avec leur directrice et les institutrices.

Le congrès aura lieu à Frontenay Rohan Rohan le vendredi 17 juin 2011.

Composition du bureau :

Président	Rémy ROBIN
Vice- Président	Roger MEUNIER
Secrétaire	Jacqueline ROBIN
Secrétaire adjoint	Pierre SOURISSEAU
Porte drapeau	Mohand IBALIDENE
Porte drapeau	Michel POIREAULT
Membre	Yves FAUCHER
Membre	Huguette FAUCHER
Membre	Bernard CHEVALLEREAU



Comme chaque année les enfants ont découvert de nouveaux mets à l'occasion de la semaine du goût : Pot au feu, quenelles, riz sauvage, fromage de chèvre, broyé du poitou, cannellés.... autant de nouvelles saveurs à la cantine.

Les plats servis aux enfants tout au long de l'année conjuguent équilibre et saveur grâce à la qualité des produits et au savoir faire de la cuisinière Françoise Piquereau. Les parents bénévoles qui composent l'association gèrent « le contenu de l'assiette » c'est à dire l'élaboration des menus, la gestion des commandes, la facturation des repas, la gestion des règlements

L'AGC a le souhait de :

- maintenir une filière de proximité pour la viande et le fromage (Exclusivité de la Boucherie du petit fief à Aiffres pour la viande, Fromage de chèvre de Ferme du vieux chêne aux Fosses)
- poursuivre l'introduction des produits Bio notamment sur les produits de base : farine, sucre, huile, céréales (pâtes, riz, quinoa) fruits secs,...

Le 9 novembre, les membres de l'AGC ont présenté le bilan de l'année scolaire 2009/2010 :

- nombre de rationnaires
- choix des fournisseurs
- audit et recommandations pour le plan alimentaire
- introduction des produits bio

L'AGC souhaite convaincre et faire partager son quotidien. Elle vous propose de retrouver ses principales informations : publication des menus, actualités, projets, fournisseurs... sur le blog de la cantine : <http://agcantine.canalblog.com/>



Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement un complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : ag-cantine@orange.fr



La principale mission de notre APE est de récolter des fonds qui sont ensuite distribués aux écoles de St Martin de Bernegoue et de Juscorsps.

Grâce à l'implication et au dynamisme des membres, nous avons pu organiser 7 manifestations et 2 actions de vente qui nous ont permis de mettre à disposition des enseignants 22 € par enfant pour l'année scolaire 2010-2011. L'APE a également la volonté de devenir de plus en plus un vrai relais entre les parents, les collectivités et les écoles.

Les membres

- Dominique AUTIN
(Vice-président)
- Magali BADIN
- Frédéric BONNEFOND
- David BOUTEILLER
- Stéphane BRARD
- Fabienne BROCHARD
(Secrétaire)
- Céline DUFAURET
- Carmen GOBIN
- Jean François MOTARD
(Trésorier)
- Frédéric MOUSSON
- Frédéric NOURRIGEON
(Président)
- Anne-do. SAUVAGET



Le jus de pomme fabriqué par les membres de l'APE...

VENTE DE JUS DE POMME

2 €
La bouteille

100% Naturel

Conserver vos bouteilles pour l'année prochaine !

Renseignements :
fcml.nourrigeon@yahoo.fr

Les projets 2010-2011

7 novembre
St Martin de Bernegoue
Bourse aux jouets

17 décembre
Dans les deux écoles
Venue du Père Noël

29 janvier
St Martin de Bernegoue
Loto

12 mars
St Martin de Bernegoue
Carnaval

8 mai
Juscorsps
Vide Grenier

25 juin (à confirmer)
St Martin de Bernegoue
Fête des Ecoles

1er juillet
St Martin de Bernegoue
Pétanque



Association
Rurale
Bernegouéenne de
Réflexion sur
l'Environnement

Pour l'ARBRE, l'année 2010 se termine avec un bilan riche en activités et en participants.

ACTIVITES HABITUELLES

- Conception et vente de pains de graisse
- Fête d'Été « toujours appréciée »
- Ballade crépusculaire (bonne participation et elle aussi appréciée)

ACTIVITES , PROJETS NOUVEAUX

Suite à notre Assemblée Générale 2009, plusieurs propositions émanant du public participant ont été retenues par notre Conseil d'Administration :

- Conception et vente de nichoirs et mangeoires
- Concours des maisons fleuries
- Pique nique avec nos adhérents le 27 juin 2010
- Sortie à la Grève sur le Mignon, nuitée en « yourte » les 2 et 3 octobre 2010
- Participation à la rencontre des associations (au cours de laquelle nous avons remis les prix pour le concours maisons fleuries)
- Une naissance-un arbre



L'ensemble de nos projets ont été menés à terme avec l'envie « on remet ça... »

Le projet « une naissance – un arbre » est un projet que nous avons à cœur :

- L'ARBRE a sollicité la commune pour un espace de plantation et pour sa collaboration
 - Notre projet nous a permis de construire un dossier qui rentrait dans le cadre régional « semaine régionale de l'Arbre et de la haie 2010 »
 - La région Poitou Charentes a retenu notre projet et nous accorde une subvention qui va nous permettre de faire face aux dépenses : plants, tuteurs, paillages, terreau, plaques d'inscriptions
- Date de plantation prévue, début février 2011



Suite à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni le 1er décembre à l'ordre du jour :

- Election du bureau
- Activités / planning 2011

L'ensemble des activités seront reconduites, cependant quelques nouveautés :

- En février 2011, soirée veillée vidéos-discussions
- Fête d'Été le 22 mai 2011 « 20 ans de l'association ARBRE »
- Pique nique au clan de St Martin ouvert à tous les habitants
- Ramassage des déchets avec les enfants sur la commune en septembre 2011

LE MOT DU PRESIDENT

Au nom de l'ARBRE, je remercie toutes celles et ceux qui nous aident lors de nos activités.

Un Merci particulier à Michel Monnet, pour la conception des nichoirs et mangeoires

Un Merci particulier à la commune pour l'ensemble de ses soutiens

Je suis confiant pour l'avenir de notre association et je rappelle pour les habitants de St Martin l'objectif de l'ARBRE : Etre une instance d'informations, de réflexions, de propositions et d'actions pour les questions d'environnement.

J'invite toutes celles et ceux qui sont intéressés par notre association à nous rejoindre.

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

REJOIGNEZ L'ARBRE / ADHEREZ A L'ARBRE

Président de l'ARBRE

Mr RIVAULT Christian : 05.49.26.40.76 / 06.70.71.19.92



Association
Terre de
Solidarité

Nous pensons que tous les habitants de la commune et ceux des communes voisines connaissent, ne serait-ce que de nom A.T.S. (Association Terre de Solidarité).

Le Bulletin municipal nous donne l'occasion et nous en remercions la municipalité de SAINT MARTIN de BERNEGOUE, de présenter nos buts, nos activités et nos projets.

L'ASSOCIATION TERRE de SOLIDARITE c'est, aujourd'hui, une bonne dizaine de jardiniers bénévoles (des retraités, des salariés, quelques chômeurs...) tous passionnés pour « l'art des jardins ».

Une équipe soudée et motivée, qui, par toutes saisons, par tous temps, se retrouve tous les mardi de 9h à 16h. et tous les jeudi matin de 9 à 12h. pour semer, désherber, sarcler, récolter les produits maraîchers.

L'objectif premier de ce «jardin solidaire» est de s'adresser aux bénévoles passionnés, aux familles qui ont peu de moyens financiers, pour leur fournir une activité ludique et de plein air, pour les aider à retrouver une place dans la vie sociale et à produire leurs propres légumes.

Notre présence au sein de diverses manifestations :

Ordinairement, en avril nous organisons une journée « PORTES OUVERTES » à notre jardin pour y vendre aux particuliers des plants de légumes ; l'association participe aussi à quelques vide greniers et manifestations cantonales et est présente, chaque année à la ferme communale de Chey à NIORT à l'occasion de la traditionnelle Fête du Pain et à CELLES sur BELLE à l'occasion de la fête dite « FLEURS de CELLES ».

Il est possible de venir s'approvisionner en légumes frais (suivant la saison), directement au jardin, les mardi et jeudi.

Notre souhait!

Ouvrir encore plus largement nos activités « jardin » aux habitants de SAINT MARTIN de BERNEGOUE ou des communes voisines.

Vous avez quelques heures de temps libre, vous souhaitez vous intéresser à la vie des jardins, vous êtes retraité, chômeur ... n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe...

Renseignements Madame Ginette ROBERT

05 49 28 12 33 ou 06 12 53 72 23.

Nos projets pour 2011

A.T.S. bénéficie, il faut le savoir, de l'entière gratuité des terrains exploités et de l'aide précieuse du Lycée horticole de NIORT Ste Pezenne.

2011.... Un projet déjà en place, celui relatif à la plantation de plus de 200 pieds de fraisiers.

Projet plus novateur A.T.S. se propose de mettre en place une **culture d'ANGÉLIQUE**. Il s'agit pour l'association, dans la mesure où nous pourrions commercialiser cette production originale, de remettre en culture une plante rare, jadis cultivée pour ses innombrables vertus médicinales et qui, au fil du temps, fera de NIORT, préfecture des Deux-Sèvres, sa renommée MONDIALE et ce, principalement pour sa fabuleuse angélique confite.

Si nos projets retiennent votre attention

Si vous souhaitez participer bénévolement à l'entretien du «jardin de Bernegoue»,

Si vous recherchez un passe-temps utile et enrichissant

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative locale

N'hésitez pas alors à rejoindre notre sympathique équipe!

Contact: Ginette ROBERT

Présidente d'A.T.S.

Soit au jardin les mardi et les jeudi matin

Soit en appelant le 06 12 53 72 23

Au plaisir de vous accueillir!



Aujourd'hui vous aussi, vous pouvez décider de sauver des vies.

Le don du sang est un geste essentiel, geste de vie. Donner son sang est un acte généreux et solidaire qui permet chaque année de soigner des millions de malades.

La transfusion sanguine est indispensable pour le traitement de nombreuses pathologies par exemple :

- les leucémies, lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges.
- pour les hémophiles et les grands brûlés, on a besoin de plasma et de médicaments dérivés du sang.
- en cas d'hémorragie importante lors d'un accident ou d'une opération, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité des 1 500 000 volontaires qui donnent régulièrement leur sang. Il est donc indispensable que les associations des donneurs de sang continuent d'être soudées et compétentes.

Au côté de l'établissement français sanguin, les associations de donneurs mais aussi les malades, jouent un rôle essentiel dans la promotion du don. Elles défendent ardemment les **principes éthiques de la transfusion sanguine : anonymat, bénévolat, volontariat et gratuité.**

Venez nous rejoindre pour défendre cette noble cause lors de **nos prochaines collectes** qui auront lieu à la salle polyvalente de Prahecq :
Mardi 15 février 2011, en soirée
Mardi 12 avril, en soirée
Samedi 18 juin, en matinée
Mardi 16 août, en soirée
samedi 17 décembre, en matinée

Notre association a pour but de promouvoir le don du sang dans notre canton. Il s'agit donc d'organiser les collectes de sang sur notre canton mais aussi d'assurer la promotion du don du sang par le biais d'intervention en milieu scolaire ou d'activités ponctuelles lors de manifestations locales. c'est pourquoi nous avons besoin de nouveaux membres dans notre conseil d'administration. D'avance merci.

Daniel GOY



Eviedanse



La danse

Un moment de convivialité, du plaisir, de la détente,...

Tous les lundis soirs de :

18 h 30 à 20 h 00 pour la danse country
20 h 30 à 22 h 00 pour la danse de salon

Que du bonheur à tous âges

Apprendre pour se faire plaisir...
...Pour étendre son cercle d'amis

Alors pourquoi pas vous !!

Composition du bureau :

Président	Christian MOUSSARD
Vice-Présidente	Blandine MORIN
Trésorière	Brigitte GROUSSARD
Secrétaire	Sylvie TIMORES
Secrétaire-adjoint	Fabrice VILLARD
Animation-loisirs	Jean-Claude ROUET
	Frédéric BONNEFONT

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements au 06 12 42 26 14



L'Assemblée Générale de novembre 2009 n'ayant pas permis de recruter de nouvelles bonnes volontés, l'année 2010 a été malheureusement pour le Foyer Rural une année moins fertile en évènements.

Nous avons cependant bien terminé l'année 2009 par

LES CONTES DE NOEL

Un premier conte « COCO NOEL » raconté aux enfants était illustré par de beaux dessins projetés sur un grand écran : le Père Noël parti en vacances sous les cocotiers laissait un enfant distribuer les jouets à sa place !



« LE PERE NOEL ET LES PETITS LUTINS » était ensuite une histoire racontée à plusieurs voix dont celle de 3 enfants. Elle était illustrée par des marionnettes



représentant les lutins, les rennes

Un apéritif avait ensuite réuni petits et grands participants.

Comme il en est l'habitude, l'année 2010 a commencé par :

LE THEATRE

C'est une assistance toujours plus nombreuse, et nous en sommes très contents, qui est venue applaudir nos fidèles acteurs :



Ce fut d'abord les Jeunes qui nous ont amusés avec une pièce de Francis Poulet « GAGS A GOGO ». C'est avec plaisir que nous avons alors vu débiter

2 jeunes acteurs et 1 très jeune acteur !

« UN REVEILLON A LA MONTAGNE » nous a régales de jeux d'acteurs très comiques. Cette pièce a permis



aux acteurs « adultes » et aux anciens « ados » d'être réunis pour un moment de franche gaîté.

L'activité des membres du Foyer a ensuite été tournée vers

L'EXPOSITION PHOTOS

Les membres de l'Atelier F8 qui avaient bien travaillé pendant toute l'année, ont voulu nous faire profiter de leurs belles photos.

Chaque quinzaine, ils ont un thème de travail : par exemple, les reflets, le flou, les scènes de la rue, l'enfance...

EXPO PHOTO
MAI 2010

Les membres de l'atelier photo F8 de Saint Martin de Bernegoue présentent leurs travaux de l'année

Samedi 29 mai
14 à 19 heures

Dimanche 30 mai
10 à 17 heures 30

Eglise de Saint Martin de Bernegoue

Lors de cette exposition réalisée dans l'Eglise de St Martin, nous avons pu admirer leurs plus belles réalisations pour chacun des thèmes travaillés.

Nous avons plaisir à dire que ce fut un succès, vu le grand nombre de visiteurs accueillis.

Pendant l'été, à l'initiative du Foyer Rural, s'est préparée une Journée des Associations afin de faire connaître les différentes activités de ces dernières et surtout afin d'essayer de recruter de nouvelles bonnes volontés, pleines de nouvelles idées et d'entrain pour les mettre en place. Ce besoin étant commun à toutes les associations !

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Elle a eu lieu le 5 septembre au Bois des Ouchelines, par un temps magnifique et pour le plus grand plaisir de tous. Cette journée a notamment permis aux membres des différentes associations de mettre en commun leurs idées, leurs soucis...

L'Atelier F8 y a recruté de nouveaux photographes.

Nous ne devons pas oublier l'activité permanente du Foyer qui est

LE CLUB DE L'AMITIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons dû nous organiser pour faire face au départ de notre grand ami Michel Monterrains. Il était le moteur de ce Club, bien triste maintenant, après également l'adieu de notre centenaire, Madame Gentilleau, qui, en cours d'année, était encore venue participer aux activités.

Heureusement, le Club fonctionne toujours animé par de très gentils et dévoués animateurs(trices).

Le 13 novembre s'est déroulée notre Assemblée Générale. Notre Président Fred Moyne n'a pas souhaité se représenter afin de pouvoir se consacrer à son entreprise et à sa famille. Nous ne saurons jamais assez le remercier de toute l'énergie qu'il a dépensé pour le foyer, de toutes les bonnes idées qu'il apportait toujours, de sa gentillesse et de sa bonne humeur. Nous lui souhaitons de se réaliser pleinement dans sa « nouvelle vie ».

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu qui s'est ensuite réuni pour constituer le nouveau bureau :

Présidente : Réjane Toussaint

Vice-président : Michel Rouillon

Trésorière : Catherine Thébaut

Trésorier adjoint : Ludovic Rouillon

Secrétaire : Claude Ripoton

Secrétaire adjoint : William Ripoton

Fait également partie du Conseil d'Administration :
Lucette Pied

Que sera l'année 2011 ?

Un Foyer Rural, bien démuni de membres actifs, essaiera cependant d'avoir beaucoup de choses à vous raconter l'an prochain. Mais n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Gymnastique Volontaire

Nous avons repris nos activités par 2 séances gratuites de découverte les 8 et 15 septembre 2010.

Les séances ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 dans la salle du Foyer Rural et sont maintenues durant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Nous comptons cette année 30 licenciées.

Planning des activités pour la saison 2010 / 2011

- step tous les premiers mercredis de chaque mois
- séances avec de nombreux accessoires : élastiband + cerceaux + bâtons + ballons + fitball + bracelets ...
- aqua gym à Melle

Le bureau

Présidente	Nicole LAIDET
Vice Présidence	Christelle BELSIVI
Trésorière	Carmen GOBIN
Secrétaire	Anne MOYNE

Salutations sportives,
Le bureau de la GV





L'association «Les Lutins» représentée par 18 assistantes maternelles agréées et leurs 50 enfants de 2 mois à trois ans se retrouvent en collectivité le lundi et le jeudi matin de 9h30 à 11h00 hors périodes scolaires à la MPT de Prahecq pour des activités manuelles, chants, jeux, éveil musical, éveil à la lecture, promenades et spectacles.



Plaine de Courance Gymnastique

Pour sa seconde saison, notre association, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, propose des activités gymniques au jeune public, filles et garçons dès 2ans.

Le succès est cette saison encore au rendez-vous puisque après une saison 2009-2010 avec 32 adhérents, nous débutons cette saison 2010-2011 avec déjà 33 adhérents.

L'encadrement des pratiquants était assuré bénévolement par Alice ARHIMAN (Educateur sportif diplômé d'Etat). Il est désormais complété par Alissia BOULENOUAR (initiateur fédéral) et Angélique BAHIN (Educateur Sportif - Sports pour tous).

L'Eveil Gymnique : 5 à 7 ans Mardi 17h-18h



Cette activité permet l'acquisition des pré-requis sportifs grâce à des parcours de motricité, des exercices d'éveil et d'expression corporelle, le tout, dans une ambiance ludique et avec une approche pédagogique respectueuse des rythmes de l'enfant.

Elle permet aux enfants de pouvoir intégrer avec une grande facilité l'école de gym mais également les différentes écoles de sport (foot, basket, hand, tennis, danse...)

La Bébé Gym : 2 à 4 ans Mardi 18h-18h45

Cette activité est destinée, cette saison, aux enfants nés en 2008 et avant. Orientée sur la relation parents-enfant pour des premiers pas guidés, elle contribuera à l'éveil du tout petit lors d'un parcours ludique.

L' Ecole de Gym : dès 7 ans

Mardi 18h45-20h
Les enfants apprennent les éléments de base

de la gymnastique et commencent à se mesurer au risque de l'acrobatie tout en étant sécurisés. Initiation aux pré-requis des activités gymniques, libre à eux de choisir, ensuite, la voie compétitive ou le loisir! Ils auront le plaisir de découvrir les agrès au fil de nos investissements.



Nos Projets pour 2010-2011 :

- Un gala de fin d'année pour finaliser le travail des enfants.
- Un déplacement pour découvrir l'univers de la compétition pour les plus grandes.
- Toujours et encore des investissements matériels !

Pour plus d'infos, contacter Patrice ETOURNAUD (Président)
alice.arhiman@neuf.fr ou 06-28-20-25-87



Traditions Médiévales



Les temps forts pour notre association en 2010 sur la commune :

Animation inter-associations au bois des Ouchelines: joute courtoise à cheval avec la participation de Dan LAFOSSE et T.M, échoppe des teinturières, « épicières » ainsi que l'échoppe de notre enlumineuse/calligraphe et enfin l'exposition d'armes d'Hastes.
Repas médiéval , au terrain



de la Figère avec la participation d'une centaine de personnes très surprises par les couverts mis à leur disposition ; cuillère en bois et tranchoir (pain sans levure servant d'assiette). Ambiance très joyeuse agrémentée de chants, danses, musique, saynète et l'inoubliable « chariotte » avec son cocher. Pour terminer l'impressionnant combat des épées de feu et la « J,C, MANIA » en guise de conclusion. Toute la troupe de T.M espère que les participants ont passé une bonne soirée malgré la température pas très clémente.

Nous espérons pouvoir proposer pour l'année prochaine une nouvelle animation à ST MARTIN dont le thème vous sera exposé en début d'année lors d'une réunion et pour laquelle nous ferons appel aux bonnes volontés car sa réalisation ne pourra se faire sans le renfort des habitants.

Si les actions que nous avons présentées sur la commune en 2010 vous ont plu, alors venez nous rejoindre en 2011 pour ce nouveau spectacle!!!!
AMBIANCE GARANTIE.

Le président,
SIMON GARNIER.

Présidente :

Gacougnolle Lysiane 4 allée des iris 79230 Prahecq
tél. : 05.49.26.08.14 Port : 06.59.08.20.24

- 01 Jeudi 27 Janvier
Plaine de Courance Gym - Assemblée G^{ale}
- Samedi 29 janvier
APE - Loto
- 02 Vendredi 4 Février
ATS - Assemblée Générale
- Samedi 5 Février
ACCA - Repas
- 03 Samedi 12 Mars
APE - Carnaval
- Samedi 19 Mars
Foyer Rural - Théâtre
- Samedi 26 Mars & Dimanche 27 Mars
Foyer Rural - Théâtre
- 04 Vendredi 1 & Samedi 2 Avril
Foyer Rural - Théâtre
- Samedi 30 Avril
ATS - Portes ouvertes
- 05 Dimanche 1 Mai
ACCA - Pétanque
- Vendredi 13 Mai
ACCA - Pétanque nocturne
- Samedi 14 Mai
E Vie Danse - Assemblée Générale
- 06 Jeudi 2 Juin
Don du sang - vide grenier à La Figère
- Samedi 4 Juin
Traditions Médiévales - Spectacle
- Jeudi 16 Juin
Réunion des associations
- Dimanche 19 Juin
Gymnastique Volontaire - Sortie
- Samedi 25 Juin
APE - Fête des écoles à la Figère
- Dimanche 26 juin
ARBRE - fête des 20 ans de l'association
- Mardi 29 juin
Gymnastique Volontaire - Assemblée G^{ale}
- 07 Vendredi 1 Juillet
APE - Concours de pétanque à la Figère
- Samedi 2 Juillet
ACCA - Fête champêtre
- 08 Samedi 27 Août
E Vie Danse - Pique nique à La Figère
- 09 Samedi 3 Septembre
ACCA - Pétanque
- Samedi 10 Septembre
ARBRE - Balade Nocturne

- 11 Dimanche 6 Novembre
APE - Déballage d'automne
- Samedi 12 Novembre
Foyer Rural - Assemblée Générale
- Vendredi 18 Novembre
ATS - Repas
- Samedi 19 Novembre
Traditions Médiévales - Assemblée Générale
- Samedi 26 Novembre
ARBRE - Assemblée Générale
- 12 Dimanche 4 Décembre
Repas des Aînés
- Samedi 10 Décembre
Les Lutins - Spectacle de Noël

Rappel

Le planning de disponibilités de la salle des fêtes doit être consulté au secrétariat de Mairie.

Ne vous reportez pas à ce calendrier qui ne concerne que les manifestations des associations.

Pour contacter les Associations...

ACCA St Hubert

Daniel GOY : 05.49.26.00.18

ADMR

Brigitte GROUSSARD

AFN

Rémy ROBIN

AGC

Peggy MAINARD-BRARD : ag-cantine@orange.fr

APE

Frédéric Nourrigeon : fcml.nourigeon@yahoo.fr

ARBRE

Christian RIVAULT : 05.49.26.40.76

ATS

Ginette ROBERT : 06.12.53.72.23

Donneurs de Sang

Daniel GOY : 05.49.26.00.18

E Vie Danse

Christian MOUSSARD : eviedanse@laposte.net / 05.49.26.43.73

Foyer Rural

Réjane TOUSSAINT : 06.25.60.51.14

Gymnastique Volontaire

Nicole LAIDET : 05.49.26.43.84

Les Lutins

Lysiane GACOUGNOLLE : 05.49.26.08.14

Peuple d'Ici et d'Ailleurs

Bekir GUNES : 05.49.26.08.11. ou 06.07.24.52.44

Plaine de Courance Gymnastique

Patrice ETOURNAUD : alice.arhiman@neuf.fr / 06.28.20.25.87

Traditions Médiévales

Simon GARNIER : 05.49.26.40.93



Mairie de Saint Martin de Bernegoue
Tél. 05.49.26.48.60
Fax. 05.49.26.03.21
mairie.st.martin.de.bernegoue@wanadoo.fr